



Le CCP traite des barrières non tarifaires au commerce devant le Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire

2 juin 2017 (Ottawa, ON) Des représentants du Conseil canadien du porc (CCP) étaient à Ottawa cette semaine pour traiter devant le Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire de la Chambre des communes des barrières non tarifaires à la vente de produits agricoles visés par des accords de libre-échange.

Hans Kristensen, un éleveur de porc du Nouveau-Brunswick et représentant du Conseil d'administration du CCP, a parlé au nom du Conseil et souligné l'importance d'une attention soutenue à l'accès au marché international pour le porc canadien.

« L'industrie du porc s'est toujours intéressée à l'élimination des barrières tarifaires et à l'amélioration de l'accès, que les obstacles à l'importation soient sanitaires et injustes ou des mesures réglementaires ou des tarifs légitimes, a déclaré M. Kristensen. Nous travaillons d'arrache-pied à éliminer ces mesures qui gênent nos exportations. »

Le secteur canadien de la viande est un défenseur ardent et résolu de toute initiative qui contribue à l'expansion des marchés d'exportation nouveaux ou existants. Il a souligné le soutien du CCP à la loi fédérale qui a mis en œuvre l'Accord économique et commercial global Canada-UE, qui a reçu la sanction royale en mai dernier.

Bien que très importants, les accords commerciaux ne sont pas les seuls éléments du commerce des produits de porc. Le CCP pense que l'élimination des contingents d'importation et des tarifs ne vaut que s'il est possible de surmonter également la myriade d'exigences réglementaires et techniques qui y sont associées.

« L'industrie de la viande travaille sans cesse, en étroite collaboration avec le Secrétariat de l'accès aux marchés d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, l'ACIA, Santé Canada et Affaires mondiales Canada, à régler ces obstacles, a ajouté M. Kristensen. Ces ministères ont besoin de la souplesse et d'une équipe complète avec le soutien financier nécessaire pour régler efficacement ces questions d'accès au marché. Il y a beaucoup de travail à faire pour mieux miser sur l'accès existant. »

Le Canada doit saisir toutes les occasions d'obtenir des conditions d'accès favorables aux marchés étrangers, y compris au moyen de nouveaux accords commerciaux avec des pays comme la Chine ou en élargissant les accords existants comme l'ALENA. Le CCP encourage également les 11 pays restants du Partenariat transpacifique à poursuivre leurs efforts pour atteindre un accord maintenant que les États-Unis s'en sont retirés.

Le Conseil canadien du porc est la voix nationale des producteurs de porc du Canada. La raison d'être de l'organisme, une fédération de neuf associations provinciales de l'industrie du porc, est de jouer un rôle de chef de file dans la réalisation et le maintien d'un secteur canadien du porc dynamique et prospère.

– 30 –

Personnes-ressources pour les médias :

Gary Stordy

Agent des relations publiques

Conseil canadien du porc

Téléphone : 613-236-9239, poste 277